

Note sur le Cadre d'Accélération de l'OMD 1 (CAO) en milieu rural

1. Défis

La crise socio-politique que le Togo a traversée entre 1990 et 2005 a entraîné une massification de la pauvreté dont le niveau a plus que doublé durant la même période. Elle est particulièrement visible en milieu rural où plus de 3 Togolais sur 4 vivent actuellement en dessous du seuil de pauvreté. Elle touche particulièrement les ménages dirigés par les petits producteurs, c'est-à-dire ceux dont la taille de l'exploitation est inférieure à 1 hectare. Par ailleurs, les femmes, qui représentent 53,5% de la population rurale, sont les principales victimes de cette pauvreté.

2. Valeur ajoutée apportée par le processus CAO pour relever ces défis

Pour relever ce défi de la pauvreté rurale, le Gouvernement a préparé en 2009 un Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire (PNIASA) qui s'appuie sur les principes directeurs de la Stratégie Nationale de Développement à Long Terme basée sur les OMD. Il a pour objectif d'accroître le revenu des exploitations agricoles et de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des ruraux, notamment les plus pauvres et les plus vulnérables.

Le CAO préparé en 2010 se focalise sur la réduction de la pauvreté des **petits producteurs** ruraux à travers notamment l'amélioration de leur **productivité** et un meilleur accès aux **opportunités du marché**. Ce qui va faciliter un meilleur accès aux services de base (santé, éducation, eau potable, assainissement...) d'une part, et contribuer à l'autonomisation de la femme et à la protection de l'environnement d'autre part.

3. Modalités de préparation du CAO

A travers un processus participatif impliquant le secteur public, le secteur privé, les OSC, les organisations paysannes et les partenaires au développement, le CAO a permis de cerner les initiatives nécessaires à la réalisation de progrès significatifs dans ce domaine. A cet effet, il s'est focalisé sur l'identification des **interventions** suivantes : accès aux intrants (engrais et semences améliorées) ; maîtrise et de la gestion de l'eau à petite échelle ; adaptation des programmes d'appui conseil ; mise en place des infrastructures de stockage et de petite transformation ; accès aux générateurs améliorés.

Un travail complémentaire a été réalisé afin d'analyser les goulots d'étranglement à la mise en œuvre des interventions susmentionnées sur la base de paramètres (politiques publiques, financement, fourniture de services agricoles...). Enfin, des **solutions** ont été identifiées et priorisées pour lever ces goulots d'étranglement après avoir analysé leur impact (ampleur, rapidité et durabilité) et faisabilité.

4. Efforts mis en place pour faire avancer le processus du CAO

Progrès enregistrés

Depuis 2010, des progrès significatifs ont été réalisés à travers notamment une augmentation des dotations budgétaires au secteur agricole (plus de 10% du budget conformément à l'engagement de Maputo), le plaidoyer auprès des partenaires au développement et la concertation avec les acteurs du monde rural (organisation du 3^{ème} Forum du Paysan Togolais en février 2011).

En ce qui concerne de manière plus précise les interventions du CAO, des mesures significatives sont en cours de préparation et de mise en œuvre depuis le début de l'année 2011 dans le cadre de plusieurs projets soutenus par les partenaires au développement : projet d'appui au développement agricole (PADAT/FIDA), projet d'appui au secteur agricole (PASA/Banque Mondiale), projet de productivité agricole (PPAAO-Togo/Banque Mondiale), projet de renforcement de la sécurité alimentaire des ménages vulnérables (FAO-GCP). Pour l'instant les principaux partenaires sont le GASFP (Global Agricultural Food Security Program), la Banque Mondiale, du FIDA, la BOAD, la BDIC, la FAO et l'Union Européenne.

Pour faire face à la crise alimentaire de 2008, le Gouvernement avec l'appui de ces partenaires techniques et financiers (Banque Mondiales, Union européenne, BID, BOAD, Japon...) à initié la Stratégie de relance de la production agricole (SRPA). La mise en œuvre des initiatives de cette stratégie se sont poursuivies au cours de la campagne 2010-2011 et ont donnés les résultats suivants.

- ∅ Appui du Gouvernement aux PP : Cette opération a touché 6 014 producteurs avec plus 12 tonnes de semences et 883 tonnes d'engrais.
- ∅ Projet de Renforcement des bases de la sécurité alimentaire des ménages agricoles vulnérables au Togo: 11 760 producteurs vulnérables ont bénéficié de ce programme d'appui et 108 tonnes de semences certifiées de maïs, 14 tonnes de semences de riz et 1 128 tonnes d'engrais ont été distribuées gratuitement.
- ∅ Appui de l'« Initiative d'urgence sur le riz » plus 39 tonnes de semences certifiées de riz ont été distribué gratuitement à 1 916 producteurs.
- ∅ Promotion du petit élevage : distribution de 4 560 géniteurs vaccination: 50 000 têtes d'animaux et 239 243 volailles

Ces réalisations ont permis d'avoir des effets substantiels sur les producteurs des différents sous secteurs.

Productions vivrières ; le bilan alimentaire montre que les excédents s'établissent comme suit :

Céréales: 76 489 tonnes ; Tubercules : 639 137 tonnes ; Légumineuses : 40 412 tonnes

Production animale; au cours de la campagne 2010/2011 l'accroissement de l'effectif des espèces se présente comme suit: Volailles 13 879 110 têtes ; Caprins 1 963 500 têtes ; Ovins 1 739 850 têtes ; Porcins 315 550 têtes ; Bovins 313 650 têtes.

Les acquis de cette stratégie seront renforcés par les actions des projets du PNIASA (PADAT, PASA, PPOOA) qui sont en cours de démarrage.

A ce niveau, certaines solutions préconisées par le CAO sont entrain d'être mises en œuvre à travers :

- La facilitation de l'accès aux intrants par le PADAT (distribution d'engrais et de semences améliorées, construction de magasins de stockage), le PASA (lancement d'une opération pilote d'accès au crédit –warantage-, mise en place d'un fonds de garantie) et le FAO-GPC (fourniture de semences et de petits matériels).
- Un meilleur accès aux géniteurs améliorés avec les perspectives du PASA qui vont faciliter l'amélioration de la productivité de l'élevage familial et son intégration avec l'agriculture ;
- Le lancement des initiatives portant la relance de la production semencière au Togo dont le développement sera soutenu par le PPAAO-Togo (renforcement des infrastructures et équipements des stations de recherche, réhabilitation des laboratoires, mise en place d'un fonds d'appui au secteur semencier...).
- Le renforcement de l'appui conseil avec les actions prévues par le PADAT (gestion intégrée de la fertilité des sols couplée par la mise en place des champs – écoles) et le PPAAO-Togo (formation du personnel de l'Institut de Recherche Agricole du Togo, transfert de technologie...).

Cependant, ces actions prévues dans le PADAT, PASA et le PPAAO-Togo ne permettront pas de couvrir totalement les besoins des petits producteurs. Ainsi, pour amener la croissance du secteur agricole à un niveau permettant d'inverser de manière significative la pauvreté en milieu rural et par ricochet celle du milieu urbain, des financements sont encore nécessaires pour :

- L'amélioration de l'accès des PP aux intrants agricoles (engrais et semences améliorées) : le financement reçu ne couvre que les besoins de 10% des PP visés dans le CAO ;
- La Maîtrise et gestion de l'eau à petite échelle à travers l'information et la formation des petits producteurs et le développement des aménagements hydro-agricoles ;
-
- La valorisation des productions agricoles à travers le développement des infrastructures de stockage et de petite transformation ;
- Le développement du petit élevage à travers l'amélioration de l'accès des petits producteurs aux géniteurs améliorés, à la couverture sanitaire, à l'habitat amélioré et à l'alimentation de petit bétail.

Contraintes décelées

La réalisation de cet objectif suppose cependant que certaines contraintes importantes soient rapidement levées. Elles portent notamment sur :

- La mobilisation des ressources : bien que des efforts aient été enregistrés depuis 2010 avec l'approbation du PADAT et du PASA, les solutions identifiées dans le CAO demeurent encore largement sous financées, moins de 40% des besoins sont actuellement couverts. Cette situation ne facilite pas la mise à

l'échelle ou le lancement des interventions préconisées. Un gap de près 186 millions de US \$ reste encore à rechercher.

- Un meilleur ciblage des petits producteurs, en particulier des femmes : bien que des efforts soient entrain d'être faits par le PADAT, une stratégie d'intervention cohérente vers cette population cible s'avère nécessaire. Elle suppose sa meilleure connaissance et une réelle volonté de l'ensemble des acteurs, notamment des partenaires au développement, de se focaliser sur cette cible pour avoir rapidement des résultats visibles en matière de réduction de la pauvreté.
- La mise en place d'un système durable de bons ciblés : la réalisation de l'étude de faisabilité est prioritaire en vue de faciliter l'accès des petits producteurs aux intrants car les actions en cours (distribution sans contrepartie d'intrants engrais et de semences, subvention universelle) ont une couverture limitée ou excluent cette catégorie de paysans.
- La capacité des acteurs : elle a été durablement affectée par la crise socio-politique. L'audit du Ministère de l'Agriculture vient d'être terminé, les modalités d'opérationnalisation de ces recommandations doivent être rapidement précisées. En ce qui concerne l'organisation des petits producteurs, le diagnostic des capacités institutionnelles doit être rapidement lancé.
- Le retard dans la mise en œuvre des solutions portant sur la gestion de l'eau à petite échelle et la transformation/conservation de la production.
- Enfin, des dispositions urgentes devraient être prises pour avancer sur le dossier de sécurisation foncière (loi foncière, renforcement de l'aménagement des terres).

Conclusion

Le gouvernement a démontré son engagement à améliorer les conditions de vie des PP à travers l'élaboration du CAO. L'appui des donateurs permettra de réaliser les actions qui y sont prévues afin (i) d'apporter des solutions durables aux problèmes de l'insécurité alimentaire, (ii) d'Améliorer les revenus des PP, (iii) de Relever le niveau des indicateurs des autres OMD et de (iv) Favoriser l'approvisionnement des marchés locaux et régionaux en produits vivriers

Ainsi, la mise en œuvre du CAO contribuera à la croissance économique à travers l'accroissement de la contribution du secteur agricole au PIB, l'augmentation des exportations et la lutte contre l'inflation.